

declareit

Infoticker

Edition spéciale IDE

Nr. 19 / 2015

Novembre 2015

Chères lectrices, chers lecteurs

Je suis heureux de vous faire parvenir une édition spéciale de l'infoticker Declare-it. Prenez quelques minutes pour remettre vos connaissances douanières à jour.

Cette édition est exclusivement consacrée à l'IDE. Nos Workshops IDE et de nombreuses discussions avec nos clients m'ont incité à vous montrer encore une fois l'importance et l'urgence du passage à l'IDE et à la GCD.

Avec l'échéance du 1er janvier 2016, le temps presse. Le produit SISA et l'équipe d'assistance vous soutiennent activement. Profitez des Workshops IDE supplémentaires.

Le basculement du numéro de transitaire sur le numéro IDE est en cours. Beaucoup de clients ont commencé la procédure, et nous avons déjà procédé au changement sur l'IDE pour certains d'entre eux. Lors de Workshops à Reinach et à Genève toute la thématique de l'IDE a été abordée avec nos clients.

Il me paraît essentiel de vous rappeler encore une fois l'échéance de ce changement afin de permettre une transition sans heurts d'ici la fin de l'année.



Jürg Zellmeyer
Chef de produit Declare-it
jz@sisa.ch

Transitions sur l'IDE effectuées avec succès

Depuis septembre l'équipe de mise en place des SISA travaille intensivement pour le basculement de tous les clients sur la version 3.4 de Declare-it. De plus nous assistons les clients pour la transition du numéro de transitaire sur l'IDE et la

saisie de la gestion des clients de la douane (GCD). Nous avons déjà procédé au changement de plusieurs clients sur l'IDE et la GCD. Et un grand nombre d'entre eux sont dans la file d'attente de la douane et sont sur le point de procéder au changement.

Notre offre de gestion de la GCD par utilisateur rencontre un vif intérêt. Il est absolument nécessaire de profiter du temps qu'il vous reste jusqu'à la fin de l'année pour planifier définitivement les travaux nécessaires au changement.

Informations supplémentaires:

[Description management GCD](#)

Workshops IDE

Les Workshops IDE de SISA traitant toute la thématique de l'IDE et de la GCD ont rencontré un grand succès. Beaucoup de clients ont participé à ses cours durant les dernières semaines pour s'informer sur le basculement IDE et les données IDE dans les adresses. Pour cela nous avons prévu de nouveaux workshops à Reinach en novembre. Profitez de l'opportunité et tenez-vous informés de toute la problématique et la procédure détaillée lors d'une demi-journée de formation.

Compte tenu du grand intérêt suscité par nos workshops nous avons rajouté des dates supplémentaires:

Mercredi 18 novembre 2015

Mercredi 25 novembre 2015

Le matin de 09:00 à 12:00 et si besoin l'après-midi de 13:30 à 16:30.

Informations supplémentaires

[Description Workshop „IDE 2016 et GCD“](#)

L'IDE remplace le numéro transitaire actuel

Pour le 1.1.2016 au plus tard, tous les partenaires de la douane doivent avoir remplacé le numéro transitaire (pour la plus part un numéro de 2 à 4 chiffres) par le numéro IDE. Pour cela le partenaire de la douane doit s'enregistrer dans la gestion des clients de la douane (GCD) avec son IDE.

Jusqu'à présent les partenaires non Ea et Da et les partenaires téléchargeant uniquement la DTE étaient les seuls à pouvoir s'enregistrer dans la GCD, depuis Juin tous les partenaires de la douane et spécifiquement les clients EDa, sont supportés par la GCD.

Par conséquent l'AFD contacte tous les clients EDa et tous les clients de la douane qui n'ont pas encore procédé au changement pour les informer de la procédure, afin que nous puissions avec eux procéder au remplacement du numéro de transitaire.

Cas 1

Vous avez un numéro transitaire. Ce numéro sera remplacé par le numéro IDE.

Organisation	Ancien n° Tr.	Nouveau n°
1	4711	CHE123456789

Cas 2

Vous possédez plusieurs numéros transitaires, ou en raison de votre structure d'entreprise, vous avez plusieurs numéros IDE. Vous pouvez alors attribuer un numéro valide à chaque numéro de transitaire, ou vous décidez de consolider les différents numéros sur un numéro IDE unique.

Dans Declare-it il est possible de continuer de travailler avec les différentes organisations, indépendamment du fait qu'elles aient ou non le même numéro IDE.

Organisation	Ancien No. Tr.	Nouveau No.
1	4711	CHE123456789
2	4712	CHE123456789
3	4713	CHE234567890

Cas 3

Vous possédez des numéros transitaires différents, et couvrez différents domaines avec chaque numéro, et vous êtes connecté à un

système opérationnel ou à plusieurs systèmes ou prestataires de logiciels. Une consolidation n'est alors pas possible, ou engendrera un travail important, car dans ce cas c'est le numéro transitaire qui définit le domaine et non l'organisation de Declare-it qui définit les différenciations entre les différents domaines.

Dans ce cas, il est possible de demander des numéros IDE supplémentaires, uniquement utilisés en tant que numéros transitaires.

Organisation	Ancien n° Tr.	Nouveau n°
1	9312	CHE123000123
2	9313	CHE123000234

CHE123000123 et CHE123000234 sont des IDE de types douaniers et ne peuvent être utilisés qu'en tant que numéros transitaires. Les registres IDE ne sont pas visibles.

Les interfaces standards Declare-it de SISA ont été adaptées dans V3.4, afin de pouvoir continuer à travailler avec les anciens numéros de transitaires. Dans ce cas le basculement sur l'IDE a lieu dans Declare-it. Ainsi des systèmes préalables non compatibles pourraient encore être utilisés. Nous conseillons toujours de remplir les interfaces avec l'IDE après le basculement sur IDE.

Informations supplémentaires:

- [Gestion des clients de la douane - IDE](#)
- [Information - Projet GCD et nouvelles concernant le remplacement du certificat](#)

IDE et lieu agréé

Lors du changement IDE, les numéros Ea TIN existants sont aussi remplacés. Afin de pouvoir continuer à différencier les différents modes de trafic rattachés aux numéros TIN lors des déclarations d'importation des transitaires Ea, le lieu de déchargement va avoir une plus grande importance. Dorénavant le Da obtiendra un code « La » par lieu agréé qui devra être saisi dans le champ lieu de déchargement. Le code La est composé du bureau de contrôle de la douane, de la valeur fixe La, d'un numéro de séquence par bureau de douane, d'une valeur fixe N et d'un numéro de séquence par Ea.

Exemple

CH001521ZO9999N000001

Dans le courant de l'année prochaine, le numéro La sera obligatoire. Lors du contrôle de plausibilité de la douane pour les déclarations d'importation, d'exportation et pour les annonces d'arrivée, il sera aussi vérifié si le code La de l'Ea peut être utilisé. (règles de plausibilité R346 et E210).

Les codes La disponibles peuvent être saisis dans la gestion des « domaines » de Declare-it. Les champs correspondants possèdent un nouveau bouton de recherche qui permet de montrer et de sélectionner les codes La saisis au préalable.

Lieu march. autorisé	<input type="text"/>	
	<input type="text"/>	

Declare-it V3.4 et IDE

La prochaine version de Declare-it V3.4 répondra pleinement aux exigences IDE. Le déploiement est prévu pour le 3^{ème} trimestre 2015.

- Canal de communication commun de NCTS et e-dec. Les réponses email (retours NCTS et e-dec) sont envoyées vers une adresse email commune et doivent être identifiées par eXs et Declare-it et transmises à l'application correspondante.
- Transmission correcte du traderNumber. Pour les nouvelles déclarations, la nouvelle IDE doit être utilisée. Pour les corrections et annulations l'ancien numéro transitaire doit obligatoirement être utilisé.
- Compléments pour la gestion de l'organisation, du trader et outils d'aide pour le passage à l'IDE.
- Nouveaux paramètres pour transférer correctement les adresses TIN des interfaces (IDE, TVA ou IDE standard)
- Extension des interfaces d'adresses

IDE et numéro de transitaire (XSCL)

Paramètre	Déscriptif	Valeurs
PAR000371	Interface: importation données convertir ancien TraderNumber sur IDE	Y/N
PAR000372	Interface: Exportation	Y/N

	données IDE convertir d'après ancien TraderNbr.	
PAR000373	APIs/Exit Points: Convertir ancien TraderNbr. vers IDE (et vice-versa)	Y/N
PAR000374	Pour importation données contrôler déclarations existantes avec ancien et nouveau TraderNumber (correction)	Y/N

- Si tous les paramètres sont = Y, le système ERP (SAP, Assist4, MOVEX etc.) peut continuer à travailler avec l'ancien numéro de transitaire : l'interface se fait avec le nouveau numéro IDE et Declare-it travaille avec la douane via l'IDE. Si des données sont retournées via interface sur le système préalable, elles sont reconverties dans l'ancien TraderNumber.

IDE et adresses TIN (XEDC)

Paramètre	Déscriptif	Valeurs
PAR000363	Importateur transférer TIN	Y / N
PAR000364	Exportateur transférer TIN	1=Exportateur TIN 2=Exportateur TIN ou IDE 3=IDE
PAR000367	Default IDE	CHE222259895
PAR000375	Remplir TIN manquant pour adresses import avec default IDE	Y / N
PAR000376	Remplir TIN manquant pour adresses import avec default IDE	Y / N
PAR000385	Default IDE pour déclaration Easy	CHE222259895
PAR000386	Remplir TIN manquant pour adresses import avec default IDE	Y / N

IDE identificateur d'adresses

À partir du 1.1.2016 les numéros IDE de l'importateur et du destinataire doivent être mentionnés pour les importations et le numéro IDE de l'expéditeur pour les exportations. Ces indications peuvent être saisies dans la version actuelle de Declare-it (V3.3) dans le

champs „TIN“ au niveau des adresses, ou téléchargées depuis les données de base.

Aperçu 3		Destinat. 4		Importat. 5		Expéditeur 6		Transitaire 7	
N° adresse	1	1	...	-> Dest					
Nom	SISA Studio Informatica SA								
Suppl. 1									
Suppl. 2									
Rue	Kägenstr. 17								
Pays	CH	...	CP	4153	...				
Ville	Reinach BL								
TIN	CHE105908410								
Référence									
Adresse e.mail									

De nombreuses possibilités existent pour télécharger le numéro TIN des données adresses sur la déclaration.

Pour des adresses sans IDE propre (clients non inscrits au registre du commerce) il est possible d'utiliser l'IDE général „CHE22259895“.

Pour garantir la bonne réception des informations à partir du 1.1.2016, nous vous conseillons absolument de compléter les adresses dans Declare-it ou dans votre système ERP avec les numéros IDE corrects.

Informations supplémentaires:

- [Obligation d'indiquer l'IDE dans e-dec et NCTS](#)
- [Indication du numéro d'identification des entreprises IDE dans e-dec et NCTS export](#)
- [IDE générale dans Information e-dec Nr. 33](#)

IDE et Liechtenstein

À partir du 1er janvier 2016 les entreprises du Liechtenstein doivent posséder un numéro IDE suisse pour le commerce électronique avec l'administration suisse. Ainsi que pour l'administration fédérale de la douane (AFD) et pour le trafic de marchandise transfrontalier pour l'importation et l'exportation.

Toute entreprise établie au Liechtenstein peut faire la demande d'attribution d'un numéro IDE. Le numéro de TVA existant à 5 chiffres n'est pas modifié et n'est pas remplacé par le numéro IDE. Vous obtiendrez de plus amples informations sous www.uid.llv.li

Dates et activités

- **18.11. et 25.11.2015 Workshops „IDE 2016 et GCD“** supplémentaires à Reinach.
- **1.1.2016** Le remplacement du numéro de transitaire par l'IDE doit être achevé.
- **25.1.2016** les certificats e-dec existants ne sont plus supportés. Il est impératif d'utiliser de nouveaux certificats.

Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Tel.: 0844 49 49 49

Mail: support@sisa.ch

Page d'accueil: www.sisa.ch

Service-Center IKT

Depuis la réorganisation de la Direction générale des douanes, tous les thèmes ayant un lien avec les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été regroupés dans la nouvelle division Informatique avec effet au 1er mai 2015.

Depuis cette date, toutes les anciennes permanences (helpdesks) de l'Administration fédérale des douanes consacrées à des thèmes informatiques sont regroupées sous le nouveau Centre de service TIC, joignable à l'aide du formulaire en ligne, par courriel et par téléphone du lundi au vendredi de 07:00 à 17:00

Tel: +41 58 462 60 00

Mail: ozd.servicecenter-ikt@ezv.admin.ch

Demande d'inscription pour notre Infoticker

Vous souhaitez recevoir cet Infoticker directement par e-mail?

Envoyer un email à l'adresse suivante: info@sisa.ch pour vous enregistrer sur notre liste.